



METHODES PEDAGOGIQUES

Pédagogie de l'alternance avec des périodes en centre de formation et en stages pratiques en appui avec le réseau de professionnels, accompagnement individualisé, encadré par des formateurs spécialisés dans l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, la vie sociale, citoyenne et éducative, la santé, l'insertion, les stratégies d'apprentissage,...

Travaux pratiques sur plateau technique

SUITE DU PARCOURS

Emploi direct d'AES dans les structures médico-sociales ou services d'aides à domicile.

Passerelle possible pour la formation d'aide-soignant.

ACCESSIBILITE

Bâtiments accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite
Selon demande, des adaptations et des aménagements seront mis en œuvre en fonction des besoins, relations avec la MDPH...
Référente H+ Nicole BACHELLERIE



CONTENU ET EXAMEN

Référentiel : <https://auvergne-rhone-alpes.drjscs.gouv.fr/spip?article1215>

La formation théorique de 567 heures répartie en 5 blocs de compétences dont 21 h de formation AfGSU niveau 2 :

- Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels 112h
- Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne (respect et règles d'hygiène et de sécurité) 91h
- Bloc 3 : Accompagnement de la vie sociale et relationnelle 105h
- Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention 147h
- Bloc 5 : Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations 91h

100%
de réussite
aux examens
en 2020

DUREE Formation pratique de 840h ou 140h de stage hors structure pour les salariés.

Epreuve en Cours de formation et un examen final en fin de parcours validé par un jury plénier de la DRAJES.

Mise à jour du 12/10/2021

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par l'alternance
CFA

SAINT FLOUR



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



MFR S' FLOUR



FORMATION CONTINUE

DIPLOME D'ETAT D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL (DE AES) RNCP 25467

PUBLIC - PREREQUIS

Personnes souhaitant se qualifier pour exercer des activités visant à accompagner les personnes au quotidien et à coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés.

Avoir des compétences relationnelles, des qualités d'écoute et d'observation
Projet professionnel réfléchi et cohérent

OBJECTIFS :

APTITUDES ET COMPETENCES

Compétences d'ordres techniques (actes du quotidien), relationnelles, organisationnelles, analytiques (analyse des besoins) et transversales (communication, écoute,...)

COUT DE LA FORMATION

Référence 2021/2022

Salarié : 11.40€ de l'heure soit 6463.80€

Demandeur d'emploi : financement Région Auvergne Rhône Alpes

Statut Apprenti : dans le cadre de l'apprentissage, prise en charge par l'OPCO

STATUT

Stagiaire de la formation professionnelle pour les personnes sans emploi
Salarié en contrat d'apprentissage, de professionnalisation, CDD ou CDI

MODALITES ET DELAI D'ACCES

1) Dossier de candidature téléchargeable sur notre site internet ou envoi postal sur demande au secrétariat à partir de Janvier
2) Epreuves de sélection organisées en juin et septembre

A compter du début de l'année civile pour une rentrée à l'automne

Route de Massalès - 15100 SAINT FLOUR - 04 71 60 07 62

Antenne Aurillac - 30 rue Jacques Prévert - 15000 AURILLAC - 04 71 48 89 40

mfr.saint-flour@mfr.asso.fr / www.mfr-saint-flour.fr

DEFINITION REGLEMENTAIRE DE LA PROFESSION



Le diplôme d'Etat d'Accompagnant Eductif et Social atteste des compétences requises pour exercer simultanément des activités visant à accompagner les personnes au quotidien et à coopérer avec l'ensembles des professionnels concernés.

Ses titulaires veillent à la participation à la vie sociale et citoyenne de la personne. Cet accompagnant prend en compte les spécificités en fonction du lieu de cet accompagnement, à domicile ou au sein d'une structure.



MISSIONS



L'accompagnant éducatif et social réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.



Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale et de loisirs. Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes ou de familles, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle. Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre social.

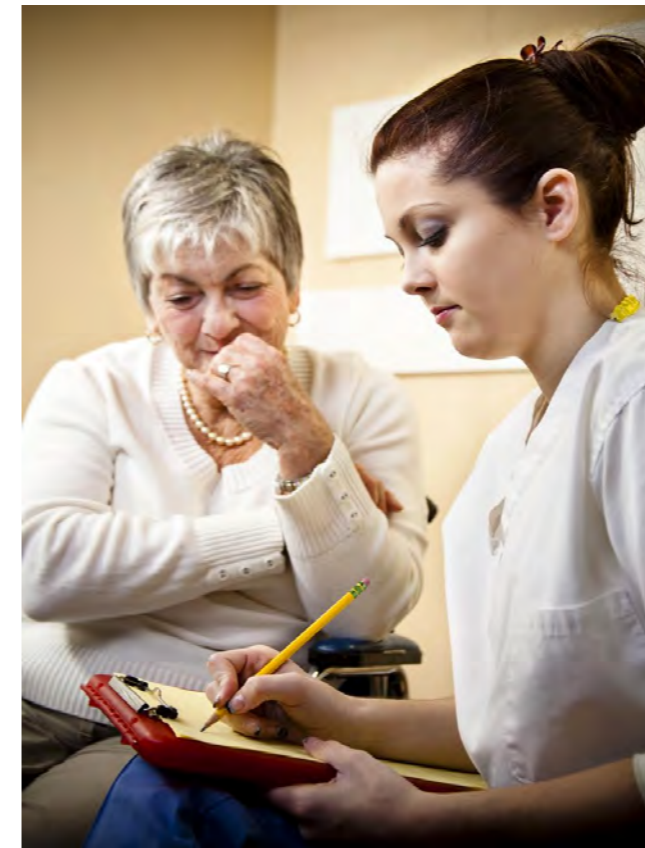
FONCTIONS

Dans le cadre de ses missions, en lien avec une équipe et sous la responsabilité d'un professionnel encadrant ou référent :

- Il participe à l'élaboration et la mise en oeuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés.
- Il établit une relation attentive de proximité, en fonction des capacités potentielles de la personne dans toutes ses dimensions (physiques, physiologiques, cognitives, psychologiques, psychiques, relationnelles et sociales).
- Il soutient et favorise la communication et l'expression de la personne qu'elle soit verbale ou non verbale.



- Il participe à son bien-être physique et psychologique dans les différentes étapes de sa vie.
- Il contribue à la prévention de la rupture et/ou à la réactivation du lien social. Selon son contexte, il intervient au sein d'une équipe pluri-professionnelle et inscrit son action dans le cadre du projet institutionnel et du projet personnalisé d'accompagnement, en lien avec les familles et les aidants.
- Il transmet et rend compte de ses observations et de ses actions afin d'assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement et de l'aide proposée. Dans ce cadre, il évalue régulièrement son intervention et la réajuste en fonction de l'évolution de la situation de la personne.



Le diplôme lié à cette profession constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social.

